Fonds de dotation

« Collections & Patrimoine du château de Vendeuvre »

Loi du 4 Août 2008 - Parution au Journal Officiel le 27 mars 2010

Le fonds a pour objet de soutenir, pérenniser et conduire toute activité à caractère culturel et éducatif sur le site du Château de Vendeuvre.
Le fonds est habilité à recevoir des dons et des legs facilitant la transmission au Fonds du mobilier et des collections du Château de Vendeuvre. Ces actions permettront de maintenir sur place les collections pour leur pérennisation et leur présentation au public.

Grâce aux nouvelles dispositions fiscales (Loi du 4 Août 2008), le fonds est habilité à percevoir des dons ouvrant droit à la réduction de l'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du montant imposable. Pour une Société, tout don bénéficie d'une réduction d'impôt de 60% sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Bulletin de Soutien

M ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Adresse _____

Code postal | | | | | | Ville _____

Tél | | | | | | | | | | _____

E-mail _____

Je fais un don de : _____ €

J'envoie ce bulletin de soutien accompagné d'un chèque établi à l'ordre de :
Fonds de dotation du Château de Vendeuvre - Château de Vendeuvre - 9 rue du Château - 14170 Vendeuvre

Dès réception de votre don, nous vous enverrons un reçu fiscal vous permettant de faire valoir vos droits à la déduction auprès de l'administration fiscale. Merci de nous préciser si vous souhaitez un reçu fiscal pour :

☐ Un versement au titre de l'impôt sur le revenu d'un montant de : _____ €

☐ Un versement au titre de l'impôt sur les sociétés d'un montant de : _____ €

Impôt sur le revenu - Votre avantage fiscal		
VOTRE DON:	VOTRE ECONOMIE D'IMPÔT :	COÛT NET POUR VOUS :
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
500 €	330 €	170 €
1000 €	660 €	340 €
5000 €	3300 €	1700 €

Impôt sur les sociétés - Votre avantage fiscal		
VOTRE DON:	VOTRE ECONOMIE D'IMPÔT :	COÛT NET POUR VOUS :
500 €	300 €	200 €
1000 €	600 €	400 €
5000 €	3000 €	2000 €
10000 €	6000 €	4000 €
50000 €	30000 €	20000 €